



L'immunisation des adultes

Communiquer avec vos patients

L'immunisation des adultes

- Les vaccins sont recommandés à tous les stades de la vie. Un professionnel de soins de santé peut aider ses patients à déterminer de quels vaccins ils ont besoin pour rester en bonne santé.
- Les diapositives suivantes offertes par Immunisation Canada sont conçues pour aider les professionnels de soins de santé avec la communication sur la vaccination de leurs patients adultes.
- L'information dans cette ressource est fondée sur les recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et le *Guide canadien d'immunisation* (GCI).

Table des matières

- De quels vaccins les adultes ont-ils besoin?
- Pourquoi l'immunisation des adultes est-elle importante?
- La sécurité des vaccins
- Qu'est-ce que les adultes peuvent faire pour réduire la douleur durant la vaccination?
- Faire le suivi des immunisations
- Vaccinations pour adultes subventionnées par les fonds publics
- Ouvrages cités

De quels vaccins les adultes ont-ils besoin?

Vaccin	Recommandations
Tétanos	Tous les 10 ans
Coqueluche	Une fois, à l'âge adulte
Influenza	Annuellement pour toute personne âgée de 6 mois et plus, et particulièrement pour les personnes à risque élevé de complications de l'influenza
Pneumocoque	Tout le monde 65 ans et plus, personnes immunocompétentes âgées de moins de 65 qui résident dans des établissements de soins, et personnes avec des maladies chroniques
Hépatite B	Les personnes à risque de par leur état de santé, leur emploi ou leur mode de vie, les personnes souhaitant se prémunir contre l'hépatite B
Hépatite A	Les personnes à risque de par leur état de santé, leur emploi ou leur mode de vie, les personnes souhaitant se prémunir contre l'hépatite A
Méningocoque	Les personnes ayant certains troubles médicaux et les personnes vivant dans des résidences collectives, y compris les étudiants et personnel militaire
Rougeole, oreillons, rubéole	Les personnes n'ayant pas été infectées dans le passé ou n'ayant pas été vaccinées
Varicelle	Les personnes n'ayant pas été infectées dans le passé ou n'ayant pas été vaccinées
VPH	Hommes et femmes âgées de 9 à 26 ans (peut être administré aux hommes ou femmes 27 ans et plus qui présentent un risque d'exposition)
Herpès zoster (zona)	Les personnes 60 ans et plus (peut être administré aux personnes 50 ans et plus)

Pourquoi l'immunisation des adultes est-elle importante?

Les adultes ont besoin d'être à jour dans leurs vaccins pour plusieurs raisons :

- Certains vaccins ne confèrent pas une protection toute la vie.
Par exemple, les adultes ont besoin d'un rappel antitétanique tous les 10 ans et devraient recevoir le vaccin contre l'influenza chaque année.
- Certains adultes n'ont pas reçu tous les vaccins recommandés dans leur enfance.
- Les gens qui ont vécu à l'étranger durant l'enfance peuvent ne pas avoir reçu tous les vaccins recommandés au Canada.
- Les maladies évitables par la vaccination peuvent se manifester n'importe quand, car les bactéries et les virus qui les causent ne sont pas encore éliminés.

Les adultes non immunisés courent beaucoup plus de risques :

- De tomber malades lorsqu'une maladie évitable par la vaccination se propage dans une communauté.

La sécurité des vaccins

- Les vaccins utilisés au Canada sont extrêmement sûrs et efficaces. Leurs effets indésirables graves (comme les réactions allergiques graves) sont très rares.
- Avant que leur utilisation soit autorisée au Canada, les vaccins sont longuement testés par le fabricant, qui doit présenter des preuves scientifiques et cliniques de leur innocuité, de leur efficacité potentielle et de leur qualité.
- L'innocuité des vaccins est rigoureusement contrôlée et évaluée après leur mise en marché. Chaque lot est soumis à des tests en laboratoire pour s'assurer que le vaccin est sécuritaire et de qualité.
- Le système de surveillance complet de Santé Canada en matière d'innocuité des vaccins aide à prévenir les autorités de santé publique des tendances concernant des effets indésirables signalés ou des effets indésirables inhabituels qui n'ont pas encore été signalés.
- Des spécialistes de l'innocuité des vaccins procèdent à des contrôles de qualité et de sécurité continus et étudient et réagissent aux rapports d'effets indésirables graves suivant l'immunisation. Ce système permet de déceler les éventuelles préoccupations liées à la sécurité d'un vaccin pour que l'on puisse prendre les mesures qui s'imposent.

Qu'est-ce que les adultes peuvent faire pour réduire la douleur durant la vaccination?

Certains adultes évitent les vaccins car ils craignent la douleur, ce qui les laisse sans protection. Ces méthodes ont été prouvées pour réduire la douleur durant la vaccination. Combinez ces stratégies pour obtenir de meilleurs résultats.

Médicaments antidouleur

- Des anesthésiques topiques en crème, gel ou timbre sont disponibles pour atténuer la douleur à l'endroit où l'aiguille pénètre dans la peau.
- On peut les acheter en pharmacie sans ordonnance.
- Demandez à votre professionnel de soins de santé d'appliquer ces produits correctement pour vous.

Position du corps et activité

- S'asseoir le dos droit durant l'injection de vaccins peut vous aider à vous sentir plus à l'aise.
- Si vous avez tendance à vous évanouir, contractez les muscles des jambes en vous assoyant, ou en vous allongeant; ceci vous aidera.

Distractions et relaxation

- La distraction peut vous aider à détourner votre attention de la douleur. Songez à inviter un ami pour vous accompagner, ou à écouter de la musique, ou à utiliser votre téléphone intelligent.
- Si vous ressentez de la nervosité, vous pouvez prendre quelques respirations profondes pour vous calmer. Expirez lentement; inspirez en gonflant le ventre, pas la poitrine.
- Pour réduire davantage la douleur, demandez à votre professionnel de soins de santé de vous demander de tousser ou de retenir votre respiration durant l'injection.

Faire le suivi des immunisations

- La fiche de vaccination autorisée par votre province ou territoire et l'application gratuite CANImmunize sont de bons outils pour vous aider à garder trace de vos vaccinations. Pour télécharger l'appli CANImmunize, visitez <http://www.canimmunize.ca/fr>.
- Gardez dans un endroit sûr votre fiche de vaccination.
- Chaque visite chez votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien(ne) ou votre bureau de santé publique local présente une occasion pour mettre votre fiche de vaccination à jour.

Vaccinations pour adultes subventionnés par les fonds publics

- Les immunisations financées par l'État peuvent varier en fonction des provinces et des territoires. Les vaccins qui ne font pas partie du calendrier de vaccination systématique des adultes peuvent être accessibles au prix coûtant chez votre professionnel de soins de santé.
- Pour plus de renseignements, visitez immunisation.ca ou le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada au <http://www.phac-aspc.gc.ca/im/index-fra.php>

Ouvrages cités

1. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 1 : Information clé sur l'immunisation. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2013. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p01-12-fra.php>
2. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 2 : Innocuité des vaccins. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2013. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p02-01-fra.php>
3. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Vaccin contre l'hépatite A. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2015. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-hepa-fra.php>
4. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Vaccin contre l'hépatite B. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2015. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-hepb-fra.php>
5. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Vaccin contre le méningocoque. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2014. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-meni-fra.php>
6. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Vaccin contre la coqueluche. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2015. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-pert-coqu-fra.php>
7. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Vaccin contre le pneumocoque. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2015. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-pneu-fra.php>
8. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Anatoxine tétanique. Agence de la santé publique du Canada, 2014. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-tet-fra.php>

Ouvrages cités

9. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 4 : Vaccins actifs. Vaccins contre la varicelle. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2012. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p04-vari-fra.php>
10. Immunisation Canada. *La vaccination : informez-vous*, 2011 (consulté le 20 mai 2014). Sur Internet : <http://resources.cpha.ca/immunize.ca/data/1689f.pdf>
11. Comité consultatif national de l'immunisation. (2010, 09 09). « Déclaration sur le vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, vol. 36 (DCC-9). Une déclaration d'un comité consultatif (DCC), p. 22.
12. Comité consultatif national de l'immunisation. (2015, 02). « Mise à jour des recommandations visant le calendrier d'immunisation relatif au vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) ». Une déclaration d'un comité consultatif (DCC), p. 1-34.
13. Comité consultatif national de l'immunisation. (2014, 07). « Déclaration sur la vaccination antigrippale pour la saison 2014-2015 ». Une déclaration d'un comité consultatif (DCC), pp. 38-39. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/naci-ccni/assets/pdf/flu-grippe-fra.pdf>
14. Comité consultatif national de l'immunisation. (2013, 10 01). « Déclaration sur l'utilisation du vaccin conjugué contre le pneumocoque 13-valent chez l'adulte (Pneu-C-13) », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, 39 (DCC-5). Une déclaration d'un comité consultatif (DCC), p. 52.

Ouvrages cités

15. Comité consultatif national de l'immunisation. (2013, 01 01). « Mise à jour sur l'utilisation des vaccins conjugués quadrivalents contre le méningocoque », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, 39 (DCC-1). Une déclaration d'un comité consultatif (DCC), p. 39.
16. Comité consultatif national de l'immunisation. (2014, 04 01). « Conseils relatifs à l'utilisation du vaccin multicomposant contre le méningocoque du séro groupe B (4CMenB) », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, p. 25.
17. Comité consultatif national de l'immunisation. (2014, 01 01). « Mise à jour sur l'utilisation du vaccin contre le zona », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, p. 32.
18. Comité consultatif national de l'immunisation. (2014, 02 01). « Mise à jour sur l'utilisation des vaccins antipneumococciques : ajout de l'asthme à titre de condition à haut risque », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, p. 29.
19. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 1 : information clé sur l'immunisation. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2013. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p01-04-fra.php>
20. Agence de la santé publique du Canada. *Guide canadien d'immunisation*. Partie 3 : Vaccination de populations particulières. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2015. Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p03-02-fra.php>
21. Taddio A et al. « Clinical Practice Guideline: Reducing the pain of childhood vaccination: an evidence-based clinical practice guideline », *JAMC*, Vol. 187, No. 13, p. 975-982. Sur Internet : <http://www.cmaj.ca/content/187/13/975>